

Enquête d'engagement d'inscription au sein du site bilingue Français/Occitan DE L'ÉCOLE BOSQUET A PAU – Ecole Primaire

Extraits de la circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale n° 2017-072 du 12-4-2017 fixant les objectifs et les contenus de l'enseignement en langue régionale pour les programmes de l'école primaire pour la rentrée 2017.

Autre circulaire n° 2017-072 du 12-4-2017

Les programmes de 2021 incluent les langues régionales en appui de l'apprentissage des langues et notamment de la langue française.

« L'enseignement de la langue régionale dispensé sous la forme bilingue à parité horaire contribue au développement des capacités intellectuelles, linguistiques et culturelles. Tout en permettant la transmission des langues régionales, il conforte l'apprentissage du français et prépare les élèves à l'apprentissage d'autres langues. Dans l'enseignement bilingue, la construction des apprentissages disciplinaires, la maîtrise du français et la maîtrise progressive de la langue occitane sont indissociables ». C'est ce que les enseignants ont coutume de nommer le « **tressage des langues** ».

« Dès la maternelle commence un parcours linguistique qui continuera au-delà de l'école. L'élève développera ainsi sa sensibilité aux différences et à la diversité culturelle. Comme les langues étrangères, les langues régionales donnent à chacun les moyens de s'ouvrir au monde, de lui permettre de devenir citoyen d'un espace élargi à l'Europe ou au-delà.

Dans le premier degré l'enseignement d'une langue vise prioritairement trois objectifs :

- Développer chez les élèves des comportements et attitudes indispensables pour l'apprentissage des langues vivantes (curiosité, écoute, attention, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue) et faciliter ainsi la maîtrise du langage ;
- Eduquer son oreille aux réalités mélodiques et accentuelles régionales ;
- Lui faire acquérir dans cette langue des connaissances et des capacités, prioritairement à l'oral.

Cet enseignement tient compte dans ses objectifs, comme dans la méthodologie utilisée, de l'âge des élèves, de leurs capacités cognitives, de leurs centres d'intérêt, de leurs habitudes de travail et des difficultés de la langue étudiée. Les activités proposées exploitent de façon systématique et méthodique les capacités d'écoute du jeune enfant ouvert à des contrastes phonétiques nouveaux. Elles développent le plaisir qui accompagne la découverte d'une autre langue et valorisent les progrès. Elles favorisent une attitude confiante dans l'utilisation, en situation, de la langue. »

Comme leurs camarades unilingues, les enfants inscrits en **cursus bilingue** suivent les **programmes officiels** de l'Éducation Nationale et apprennent également une **langue vivante étrangère** à partir du CP.

Cette démarche est accompagnée par l'Inspection Académique, le CAP'OC (Centre d'Animation Pédagogique en Occitan), et soutenue par les collectivités territoriales (OPLO, Conseil Départemental 64, municipalité).

Si vous avez des interrogations, voici 2 contacts :

DSDEN 64 : marie-helene.oustale@ac-bordeaux.fr – <https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/lvr64/>

Òc-Bi Aquitaine : 06 33 70 12 40



Je, soussigné(e), mère¹, père¹, tutrice¹, tuteur¹, de l'enfant²

....., né(e) le/...../....., déclare avoir été informé(e) des objectifs de l'enseignement bilingue et

du fonctionnement de l'école à double-cursus, et être intéressé(e) par le cursus bilingue français/occitan de l'école

Bosquet de Pau à partir de la rentrée scolaire 2023/2024.

Je m'engage par la présente à y inscrire l'enfant susnommé(e) pour la prochaine rentrée scolaire.

Fait à, le

Signature

1 : rayer les mentions inutiles

2 : remplir un document par enfant

A remettre à la directrice de l'école de Pau Bosquet lors de la finalisation de l'inscription